

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY : Le chemin de fer à Epernay

Archives municipales d'Épernay

✂ Dossier Elève (niveau intermédiaire) ✂

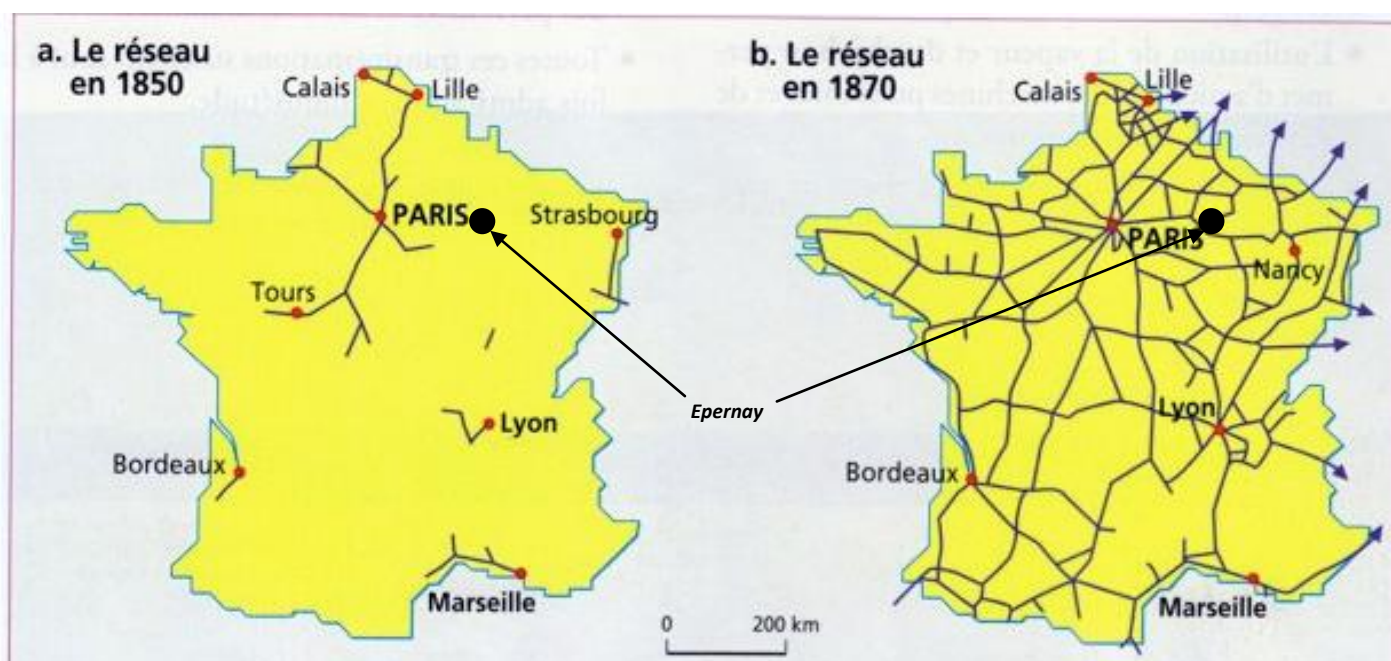
Responsable : M. de GOSTOWSKI

UN PROJET

Document n°1 : Arrêté du Préfet de la Marne au sujet de l'expropriation (13 septembre 1847) (Archives municipales d'Épernay, 203)

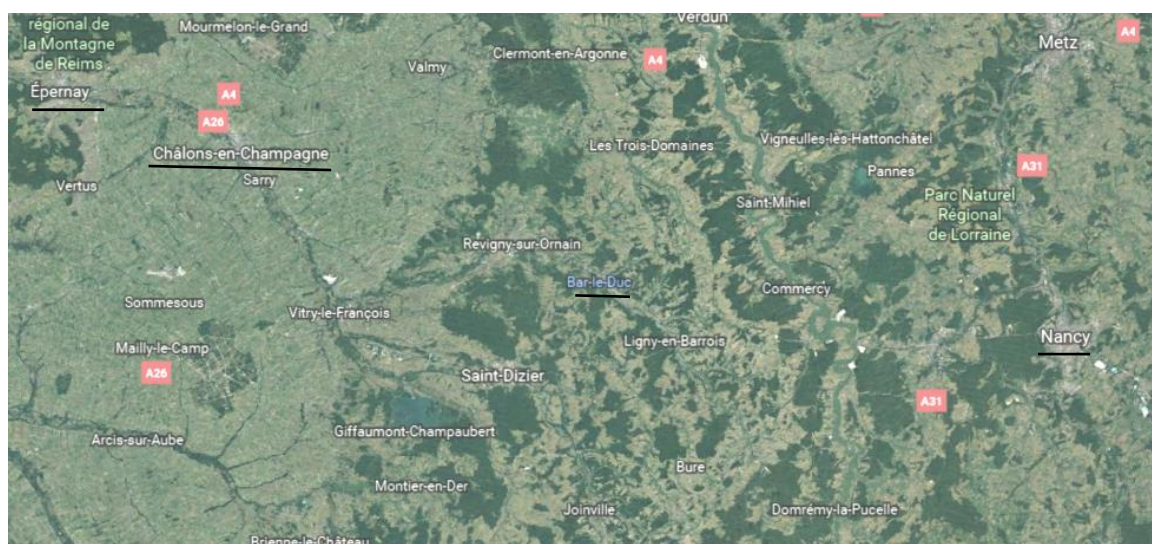
Vu la loi du 2 août 1844 qui ordonne l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Strasbourg, passant par ou près Epernay, Châlons, Bar-le-Duc, Toul et Nancy.

Document n°2 : Carte des réseaux ferroviaires français (1850 et 1870)



1 – D'après le document n°1, en quelle année a-t-il été décidé de créer une voie de chemin de fer entre Paris et Strasbourg ?

2 – D'après le même document, retracez en rouge sur la carte ci-contre le parcours prévu par la loi ?



3 – D’après le document n°2, que pouvez-vous dire de l’état du réseau ferroviaire en France à la date de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg ?

4 – Tracer en rouge sur le document n°2 :

- (carte de 1850) la ligne de chemin de fer prévue
- (carte de 1870) la ligne de chemin de fer réalisée.

LA GARE

Document n°3 : Extrait du plan général de la ville d’Epernay (1906) (*Archives municipales d’Epernay, NC*).

Voie ferrée en dehors de la ville

Gare et ateliers des Chemins de Fer de l’Est (confection de wagons et de rails)



5 – D’après les documents n°3, à quel endroit d’Epernay la gare est-elle placée ?

6 – D’après le document n°3, par quelles installations la gare se complète-t-elle ? A quoi servent-elles ?

L'INAUGURATION

Document n°4 : Inauguration de la ligne de chemin de Fer Paris-Strasbourg (Archives municipales d'Épernay, 203)

Chemin de Fer de Paris à Strasbourg
Inauguration

Paris le 12 Août 1849

Le conseil d'administration de la Compagnie
de Paris à Strasbourg a l'honneur de prier M.
d'assister le Dimanche 14 courant à l'inauguration
de la Section du chemin comprise entre Paris & Épernay

Train du Président.
Départ de Paris à huit heures très précises du matin.
Départ d'Épernay à quatre heures très précises du soir.

Cette invitation est personnelle.
Vous êtes priés de la renvoyer au conseil d'administration 148 rue de
St. Denis, le 16 au plus tard si vous ne pouvez l'accepter.

7 – D'après les documents n°1 et 4, en quelle année la ligne Paris-Strasbourg a-t-elle été inaugurée ?

8 - Combien de temps a-t-il donc fallu pour la construire ?
